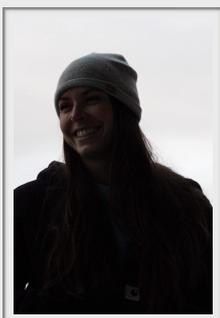


ESPOI'ART

Le trimestriel des bonnes nouvelles

Qui sommes nous ?



Manon Bouchard : Présidente et co-fondatrice de l'association, « *La création d'Espoi'art n'est pas un aboutissement mais bien le point de départ d'une aventure humaniste* ».



Lou Péricat : Trésorière et co-fondatrice de l'association, « *Si un changement systémique est nécessaire pour préserver l'environnement, chacun d'entre nous peut agir à son échelle en faveur de la planète. La création d'Espoi'art est une action concrète qui contribue à relever le défi climatique* ».



ESPOI'ART : qu'est ce que c'est ?

L'association, fondée en décembre 2020, a pour objet la protection et la restauration de l'environnement, dans une perspective humaniste d'une société supportable et désirable pour les générations présentes et futures.

Plus précisément, comme son nom l'indique, l'association souhaite atteindre son objectif par le biais de l'art, message universel et intemporel, gage de liberté d'expression et de partage. Même si l'art et l'environnement n'ont pas attendu la création d'Espoi'art pour se rencontrer, l'association souhaite impulser les connexions entre ces derniers.

Dans l'attente de pouvoir vous présenter des projets plus ambitieux, nous vous proposons un journal trimestriel de bonnes nouvelles environnementales. Ce journal de bonnes nouvelles a pour but de donner de l'énergie à ceux qui s'engagent pour continuer et, nous l'espérons, entraîner de nouveaux citoyens à agir en faveur de l'environnement.



Les chiffres qui font plaisir :

76 % : C'est le pourcentage de réduction du nombre de nouveaux projets de centrales électriques au charbon validés dans le monde entre les accords de Paris de 2015 et aujourd'hui. Le rapport du laboratoire d'idées E3G (pour « third generation environmentalism ») rapporte que l'année 2021 comporte plus de projets annulés (équivalent de 1 175 Gigawatts GW) que de projets approuvés (327 GW).

80 % : Cela correspond au taux moyen de restauration sur 20 ans, de la fertilité des sols pour les forêts tropicales émergeant d'anciennes terres agricoles abandonnées. Ces estimations encourageantes ont été réalisées sur 2 200 parcelles de ces forêts dites « secondaires » en Afrique et en Amérique du Sud. *Etude publiée dans la revue Science notamment par des chercheurs français du CIRAD « Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement ».*

30 % : C'est la proportion de Français déclarant consommer moins de viande ces dernières années pour agir en faveur du climat. Ces chiffres ressortent d'une enquête internationale de Global Advisor d'Ipsos réalisée tous les ans. Pour une fois bonne élève, La France se positionne à la 3ème place derrière les Pays-Bas (35%) et le Chili (31%). Et vous, avez-vous mangé du faux gras à Noël ?

Un nouveau souffle pour les forêts ?

L'année 2021 a notamment été marquée par la COP 26 au cours de laquelle 100 chefs d'Etat ou de gouvernement se sont engagés à mettre fin à la déforestation d'ici 2030.

Dans la cadre de ces discussions, la présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, a annoncé que la contribution de l'Union Européenne à l'engagement mondial de financement en faveur des forêts se chiffrera à un milliard d'euros. De plus, la commission européenne a proposé un projet de règlement pour lutter contre la déforestation importée. Une des conséquences de ce règlement serait l'arrêt de la vente de produits issus de surfaces déforestées dans les pays membres de l'Union Européenne (soja, café, cacao, boeuf, produits contenant de l'huile de palme, meubles en bois exotiques...). Bonne nouvelle non ?

Ce n'est pas tout pour les forêts ! A l'autre bout du monde, le 8 septembre 2021 en Malaisie, le combat de plusieurs associations a permis l'abandon d'un plan de déclassement d'une partie de la réserve forestière de Kuala Langat par le gouvernement d'Etat. Ce plan avait été publié en février 2020 aux fins d'un projet de développement commercial mixte.



Les pesticides ou la biodiversité ?

Et si on tendait vers une réelle effectivité des mesures d'interdiction ou de restriction des pesticides de synthèse dans les sites Natura 2000 ? Même si la loi française reprend les obligations européennes fixées en la matière, nous sommes loin de les appliquer correctement. Mais heureusement, les associations ne cessent de se battre et le recours de France Nature Environnement aura donné l'occasion au Conseil d'Etat d'ordonner au gouvernement, dans un arrêt du 15 novembre 2021, de prendre des mesures utiles et nécessaires sous 6 mois pour réduire drastiquement l'utilisation des pesticides dans les sites Natura 2000. Pas de petites mesures pour la biodiversité !

De plus, de l'autre côté de l'Atlantique, un décret a été publié au Mexique pour interdire le maïs transgénique et imposer l'élimination progressive du glyphosate d'ici 2024.



Ralentir la fonte du permafrost ou le projet d'une vie pour Serguei Zimov.

Si certains désespèrent face au réchauffement climatique et au comportement déraisonnable des citoyens face à une telle crise, d'autres se battent pour trouver des solutions à ce combat. C'est notamment le cas de Serguei Zimov et de son fils, Nikita, qui consacrent leur vie à une mission d'intérêt général : ralentir le réchauffement climatique en retardant la fonte du permafrost. C'est en 1996 que Serguei s'est lancé dans ce projet fou en créant le Pléistocène Park qui s'étend aujourd'hui sur 14 000 hectares. Il s'agit notamment de remettre la nature dans l'état dans lequel elle était au moment de la création du grand glacier, c'est à dire en y introduisant des ruminants (chevaux, bisons, yaks, chèvres, etc.) pour reconstituer un écosystème de prairie et de steppe et faire reculer la Taïaga de cette région pauvre en biodiversité. Les ruminants tassant la neige, le dégel est ralenti.

Côté transports :

En 2019, les transports représentaient 31% des émissions françaises de CO2 alors OUI, le développement du réseau ferroviaire est une bonne nouvelle pour le climat !

A ce titre, on peut recenser plusieurs initiatives encourageantes, notamment celle de Railcoop, première coopérative ferroviaire de France qui fait rouler ses premiers trains de marchandises depuis novembre 2021 ! La coop a prévu lancer son premier service voyageur en décembre 2022. Notre newsletter a repéré d'autres facteurs d'espoir :

- La remise en service, après deux ans d'arrêt; du train des primeurs entre Perpignan et Rungis le 22 octobre 2021.

- Le projet de ligne ferroviaire Sète-Calais avec le démarrage du service fin 2022/ début 2023. Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale du fret ferroviaire présentée en septembre 2021 par le ministère des transports. Cette dernière a pour objet de moderniser le fret ferroviaire et d'augmenter sa part dans le transport de marchandises jusqu'à 18% d'ici 2030 contre 9% aujourd'hui.



Des chercheurs de l'université d'Oxford, d'Harvard ou du Max Plack Institut reprennent les théories de Serguei Zimov qui constituent aujourd'hui la seule solution fondée sur la nature pour éviter le dégel du permafrost.

Nous vous donnons rendez-vous au mois d'avril pour la prochaine édition du journal !

N'hésitez pas à vous inscrire en nous envoyant un mail à l'adresse suivante pour recevoir les prochains exemplaires du trimestriel des bonnes nouvelles.

contact.espoiart@gmail.com

Bonne année à tous !